



Questionnaire Linky et 5G

Adressé aux candidat(e)s aux élections municipales des communes des Vosges.

Vous êtes candidat(e) à un mandat municipal : à ce titre vous suivez certainement avec beaucoup d'attention les débats de société qui mobilisent vos concitoyens et qui ont un impact sur leur vie quotidienne.

Parmi ces débats il y a celui du compteur Linky et de l'arrivée prochaine de la 5G, les 2 sujets étant liés puisque le Linky est conçu, entre autres aspects, pour suivre la consommation du futur marché des objets connectés que va permettre la 5G et assurer le monitoring de ces objets entre les usagers et les fournisseurs.

Il ne vous a pas échappé qu'un grand nombre de nos concitoyens s'oppose à la pose du Linky et s'inquiètent des conséquences de l'arrivée de la 5G : le coût du Linky est présenté comme étant gratuit alors qu'il fera l'objet d'une tarification dissimulée, le compteur est inefficace en termes de suivi des consommations, il est promu par ENEDIS à partir d'une interprétation abusive d'une directive européenne, il va entraîner une intrusion dans la vie privée des usagers ; la 5G va entraîner une grimpe problématique pour la transition énergétique de la consommation d'électricité du fait des objets connectés, elle fait courir le risque d'une exposition amplifiée aux ondes électro magnétiques par rapport à laquelle aucune étude sanitaire de fond n'a été engagée tandis que les opérateurs avides de prendre pied sur le futur marché de l'hyper connectivité poussent à l'abaissement des seuils d'exposition.

Des maires, appuyés par leurs conseils municipaux, ont pris des arrêtés pour interdire la pose du Linky sur leur commune. La force des lobbies auprès de l'État a fait que ces arrêtés ont été cassés mais dans certains cas les maires ont obtenu gain de cause sur des points annexes et surtout en reprenant des arrêtés ils ont freiné la pose tout en informant leurs concitoyens. Il serait utile que les communes fassent savoir que l'obligation de cette pose ne s'impose pas aux usagers mais seulement à ENEDIS, gestionnaire du réseau de distribution.

Vous êtes candidat(e) à un mandat municipal: nous aimerions connaître votre position sur les 2 sujets le Linky et la 5G et vérifiez si vous êtes bien informés des enjeux liés à ces sujets et à l'écoute des interrogations de vos concitoyens.

A cette fin nous vous prions de bien vouloir répondre au questionnaire suivant dont les réponses seront rendues publiques. Au cas où vous manqueriez d'informations au sujet du Linky et de la 5G nous joignons à ce questionnaire quelques liens vous permettant de vous documenter.

Association Robin des toits : <https://www.robindestoits.org/>
Association Stop linky-5G 88 : www.stoplinsky88.fr.

Elections municipales 2020 commune de :.....

Tête de liste - Nom et Prénom :

Nom de la liste :

- 1) Êtes-vous prêt à prendre des délibérations et/ou des arrêtés s'opposant à la pose du Linky sur votre communes ?

| | | | |
|------------|--|------------|--|
| OUI | | NON | |
|------------|--|------------|--|

- 2) Êtes-vous prêt à interdire à Enedis de poser le Linky dans les locaux municipaux, ce que la Loi permet dès lors que le compteur se trouve dans un local ne se trouvant pas sur la voie publique ?

| | | | |
|------------|--|------------|--|
| OUI | | NON | |
|------------|--|------------|--|

- 3) Au cas où vous auriez peur d'adopter de telles mesures, la commune ne courant pourtant aucun risque ni financier, ni relationnel avec l'État, êtes-vous prêt à ce que soit organisé un débat public en préalable à une séance publique du Conseil municipal ?

| | | | |
|------------|--|------------|--|
| OUI | | NON | |
|------------|--|------------|--|

- 4) Dans la même idée, êtes-vous prêt à demander un débat public de ce type en préalable à une séance publique du Conseil départemental et du Syndicat Mixte Départemental d'Électricité des Vosges (SMEDEV) ?

| | | | |
|------------|--|------------|--|
| OUI | | NON | |
|------------|--|------------|--|

- 5) A défaut de décisions fermes, accepteriez-vous de publier les arguments de l'association stop linky 5G 88 sur le site internet de votre commune et de demander que le Département et le Syndicat Mixte départemental d'Électricité des Vosges fasse de même ?

| | | | |
|------------|--|------------|--|
| OUI | | NON | |
|------------|--|------------|--|

- 6) A défaut de décisions fermes, voteriez-vous un vœu par lequel vous vous associeriez aux interrogations et inquiétudes de vos concitoyens, vœu qui serait rendu public et transmis à qui de droit, notamment aux parlementaires représentants le département, députés et sénateurs?

| | | | |
|------------|--|------------|--|
| OUI | | NON | |
|------------|--|------------|--|

- 7) Déclarerez vous un moratoire immédiat sur la 5G ?

| | | | |
|------------|--|------------|--|
| OUI | | NON | |
|------------|--|------------|--|

Questionnaire à retourner à : Stop Linky-5G 88, 04 rue Jacquard 88000 Epinal, ou par mail à stoplinky88@gmail.com